

Revue générale de droit



Jean PINEAU et Marie PRATTE, *La famille*, Montréal, Éditions Thémis, 2006, 1057 pages, ISBN 978-2-89400-222-3

Alain Roy

Volume 37, numéro 1, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027138ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027138ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, A. (2007). Compte rendu de [Jean PINEAU et Marie PRATTE, *La famille*, Montréal, Éditions Thémis, 2006, 1057 pages, ISBN 978-2-89400-222-3]. *Revue générale de droit*, 37(1), 257–259. <https://doi.org/10.7202/1027138ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2007

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Jean PINEAU et Marie PRATTE,
La famille,
Montréal, Éditions Thémis, 2006,
1057 pages, ISBN 978-2-89400-222-3

ALAIN ROY

Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

La parution du livre *La famille* de Jean Pineau et Marie Pratte met fin à une attente qui se sera prolongée sur plusieurs années. Il y a en effet fort longtemps que la communauté juridique espérait la réédition du célèbre ouvrage du professeur Pineau, paru pour la première fois en 1972 et remanié en 1982 au lendemain de l'entrée en vigueur de la loi 89 portant réforme du droit de la famille. L'attente en valait la peine. Le nouveau livre des professeurs Pineau et Pratte conserve le panache des éditions précédentes en présentant aux lecteurs un portrait complet et rigoureux du droit de la famille québécois.

L'ouvrage des professeurs Pineau et Pratte comprend un avant-propos, une table des matières très détaillée (p. 1035 à 1057), une table de la législation et de la jurisprudence citées, une bibliographie divisée par thèmes, ainsi qu'une table analytique. Le travail d'édition est de grande qualité; la mise en page est soignée et la lecture des plus confortables.

Le livre s'ouvre sur une introduction à caractère socio-historique qui délimite sommairement l'évolution du cadre juridique à l'intérieur duquel les rapports familiaux se sont articulés au cours des siècles. Ici, les auteurs sont toutefois victimes de l'intérêt qu'ils suscitent : on en voudrait davantage! En prenant soin de commenter les grands bouleversements du droit de la famille, notamment ceux des dernières années, les professeurs Pineau et Pratte révèlent leur propre conception de la famille. Par leurs affirmations et leurs interrogations, ils traduisent subtilement leur inconfort devant certaines « innovations » législatives, comme le patrimoine familial (p. 12) et l'homoparenté (p. 16). Bien que leur livre soit d'abord et avant tout voué à la présentation du droit positif, les auteurs auraient pu se permettre d'appro-

fondir davantage leur pensée, au plus grand bénéfice du lecteur avide de perspectives critiques.

Deux grandes parties composent l'ouvrage : une première portant sur le couple, et une seconde sur ce que les auteurs appellent le « groupe parental », c'est-à-dire l'entité composée des parents et de leurs enfants. Outre un titre préliminaire portant sur « l'importance et les caractères juridiques du mariage », la première partie comporte trois titres, soit le couple marié, les conjoints unis civilement et les conjoints de fait. Ces titres sont eux-mêmes subdivisés en chapitres et en sections dans un ordre chronologique bien structuré. Ainsi, en matière de mariage, les auteurs s'intéressent à la formation du lien matrimonial (conditions de fond et de célébration du mariage et nullités), aux relations juridiques entre les époux (effets personnels du mariage et patrimoine familial) et au relâchement et la dissolution du lien matrimonial (séparation de corps et divorce). Un plan semblable est utilisé pour l'union civile. Quant à l'union de fait, les auteurs nous en présentent un portrait relativement complet, en exposant la politique législative que le Québec privilégie en la matière, tant en droit privé qu'en droit public et social, et en analysant les tenants et aboutissants des recours auxquels les conjoints peuvent prétendre au jour de la séparation ou du décès de l'un d'eux.

Le deuxième livre se divise en deux titres, la filiation (filiation par le sang, filiation des enfants nés d'une procréation assistée et filiation adoptive) et les effets de la parenté (obligation alimentaire et autorité parentale).

C'est à une très riche expérience d'exploration du droit de la famille québécois que les auteurs nous convient tout au long des 1057 pages que contient leur œuvre. Comme l'attestent les notes de bas de page abondantes et diversifiées (3080 au total!), l'ouvrage repose sur une recherche documentaire monumentale, mais non étouffante. Les auteurs utilisent la doctrine et la jurisprudence avec intelligence et discernement, évitant d'inonder le lecteur d'innombrables énumérations techniques. La plupart des jugements cités sont brièvement résumés, ce qui permet d'en apprécier immédiatement la teneur et la pertinence.

La présentation et l'analyse des règles juridiques est digne des grands traités de droit civil. Les auteurs prennent soin de situer le droit positif à la lumière du droit ancien, voire du droit

canonique. Le lecteur ne s'y perd pas pour autant. Le fil conducteur demeure toujours bien visible en raison d'un dosage judicieux.

Les notions sont analysées de manière exhaustive. Les conditions du mariage, les nullités et l'obligation alimentaire de l'enfant et de l'ex-conjoint prévues dans la *Loi sur le divorce*, sont traitées avec force détails et précisions. S'agissant d'un livre de référence et non d'un guide pratique, les professeurs Pineau et Pratte ne décortiquent pas, cependant, les thèmes plus techniques, comme les mesures de protection de la résidence familiale et le patrimoine familial. Sans doute les auteurs ont-ils été bien avisés de ne pas transfigurer leur traité au moyen d'analyses comptables, mais il aurait été utile au lecteur de disposer, pour ces sujets générateurs de questionnements éminemment précis, de références bibliographiques supplémentaires en fin de chapitre.

Les chapitres sur la filiation par le sang et la procréation assistée sont particulièrement impressionnants. Sujet d'une grande complexité, notamment en raison des réaménagements législatifs des dernières années, la filiation est devenue le thème pivot du droit de la famille. Les auteurs en présentent et en analysent les règles de manière extrêmement rigoureuse. Leurs enseignements sont d'une grande clarté et leur interprétation, tout à fait convaincante. Rien n'est laissé au hasard, tout est superbement documenté et soutenu.

En somme, les professeurs Pineau et Pratte offrent à la communauté juridique une œuvre de grande envergure. Tant le praticien et le juge que le professeur d'université et l'étudiant y puiseront avec profit.

Alain Roy
Faculté de droit, Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 514 343-2358
Téléc. : 514 343-2199
alain.roy@umontreal.ca